



Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Christelle BRIU, Christine CLEMENT, Michèle FERRARIS, Alexine LAFAY, Anne-Emmanuelle LECLERE, Christel MAILHÉ, Marie-Claude SORREL, Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Romain BOUVET, Michel CLAIR, Mathieu LECLERCQ, Frédéric LIMBARINU, Alain MARGUERETTAZ.

Absents excusés : Joëlle CAMPERS, Eric JACQUEMOUD, Coline MARGUERETTAZ (pouvoir à Alain MARGUERETTAZ), Thomas QUERO-BATTANI.

Secrétaire de séance : Christel MAILHÉ

Nombre de conseillers en exercice : 19 - **Présents** : 15 - **Votants** : 16

Date de la convocation : le 25 janvier 2023.

Date de publication : 6 février 2023 au 6 avril 2023

CREATION D'EMPLOIS d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL CONTRACTUEL

Le Maire rappelle que par délibération n° 2022-005-004 du 12 juillet 2022, des postes d'adjoint technique territorial (catégorie C) contractuels à temps non complet ont été créés.

Suite à une réorganisation de services, le Maire explique qu'il conviendrait de créer 3 postes :

- Création d'un emploi technique territorial contractuel, à temps non complet à raison de 17h31 hebdomadaires annualisés.
- Création d'un emploi technique territorial contractuel, à temps non complet à raison de 14h55 hebdomadaires annualisés.
- Création d'un emploi d'adjoint technique territorial contractuel, à temps non complet à raison de 24h43 hebdomadaires annualisés

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DECIDE DE CREER** les emplois décrits ci-dessus.
- **CHARGE** le Maire, décisionnaire en matière d'emplois, de nommer la personne de son choix.
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces découlant de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,
Christel MAILHÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Mailhé", written over a horizontal line.